

# ESJ La Cordeille

## Ollioules

Taxe d'Apprentissage

2024

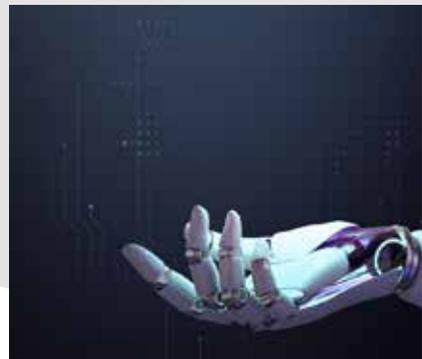
**Partagez notre ambition  
Soutenez nos formations**

**Etablissement bénéficiaire**

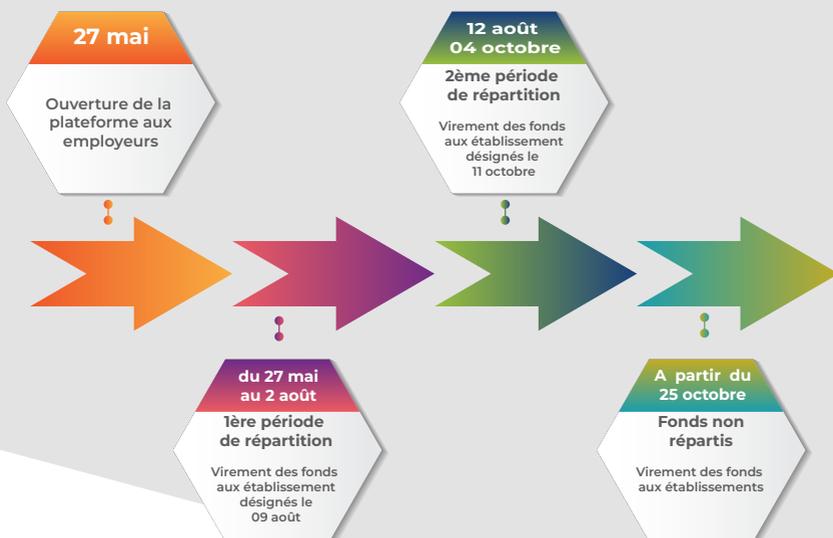
Externat Saint Joseph - La Cordeille  
2229 Route de Faveyrolles  
83190 Ollioules

**SIRET - 78310067000059**

**UAI - 0831187P**



# Calendrier 2024



## Nos formations



3ème Prépa métiers



Bac Pro Animation-enfance et personnes âgées  
Bac Pro Soins et services à la personne



Bac Pro Maintenance des systèmes de production  
Bac Pro Microtechnique  
BTS Maintenance des systèmes - Options A et D



Bac Pro Maintenance des véhicules - Option A  
BTS Maintenance des véhicules - Option A



Bac Pro Cybersécurité, informatique et réseaux  
BTS Cybersécurité, informatique et réseaux  
Bachelor Administrateur systèmes réseaux et cybersécurité

**Plus que jamais nous comptons sur votre soutien.**

## Nos chiffres clés



## Comment est utilisée la Taxe d'Apprentissage

- 9 % Fonctionnement enseignement général
- 16 % Fonctionnement enseignement professionnel
- 45 % Investissement
- 17 % Projets élèves
- 13 % Voyages scolaires

# MODE D'EMPLOI



## Comment verser votre Taxe d'apprentissage

**Vous affectez votre solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC):**

1. S'inscrire à partir du mois de Mai 2024 sur Net-Entreprises.fr pour obtenir les codes de connexion à SOLTéA
2. Désigner les bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage
  - Déclarer votre montant au titre de la masse salariale 2023 à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) en mai 2024
  - Sur SOLTéA : Choisir d'attribuer les fonds à l'Externat Saint Joseph, sur une ou plusieurs formations en renseignant le numéro UAI suivant : 0831187P

## Pour plus d'informations allez sur notre site

<https://pro.esj-lacordeille.com> - menu Entreprises

*Si votre expert comptable établit votre Taxe d'Apprentissage, merci de lui communiquer ce document.*

## N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER

Responsable de la Taxe d'Apprentissage

**Jean-Marie MEAZZA**

04.94.93.68.53

[lp- formations@esj-lacordeille.com](mailto:lp- formations@esj-lacordeille.com)